



La BCVs, un partenaire solide avec des prestations d'excellente qualité pour tous les moments clés de votre vie.

Le compte privé online

Le *compte privé online* BCVs privilégie l'utilisation des moyens électroniques pour vos relations bancaires. Vous gérez vos revenus de manière électronique et sans frais, vous traitez vos paiements gratuitement par *e-banking* et pratiquez toutes vos opérations bancaires simplement à partir de votre ordinateur sans vous soucier de l'heure ni du lieu. La carte *Maestro BCVs* vous facilite la vie au quotidien, vous réglez vos achats sans espèces et retirez librement de l'argent au Bancomat. Le *compte privé online* BCVs est particulièrement avantageux pour les clients souhaitant avoir une relation prioritairement «électronique» avec la BCVs et renonçant aux moyens traditionnels tels que retraits d'argent au guichet, paiement sans utilisation du *e-banking*, etc.

L'E-documents un geste pour l'environnement

Remplacez vos relevés en papier par le format électronique.

La fonctionnalité *e-documents* du service *e-banking* vous permet de recevoir vos justificatifs bancaires (avis de débit, de crédit, relevé de compte périodique, etc) sous forme électronique. Les *e-documents* peuvent être téléchargés au format PDF directement sur le site *e-banking* BCVs. Vous consultez librement les fichiers et les imprimez uniquement si vous le souhaitez.



Compte privé Online
www.bcvs.ch
-> rubrique clientèle privée
-> comptes



Labellisée *Swiss Climate Co2 optimisé*, la Banque Cantonale du Valais s'engage pour l'environnement. Ce document est imprimé en Valais, sur du papier composé uniquement de fibres recyclées.



BCVs 03/2014

Construction ou achat d'un logement

Les meilleurs plans pour bâtir votre avenir.



Banque Cantonale
du Valais
www.bcvs.ch

La confiance rapproche

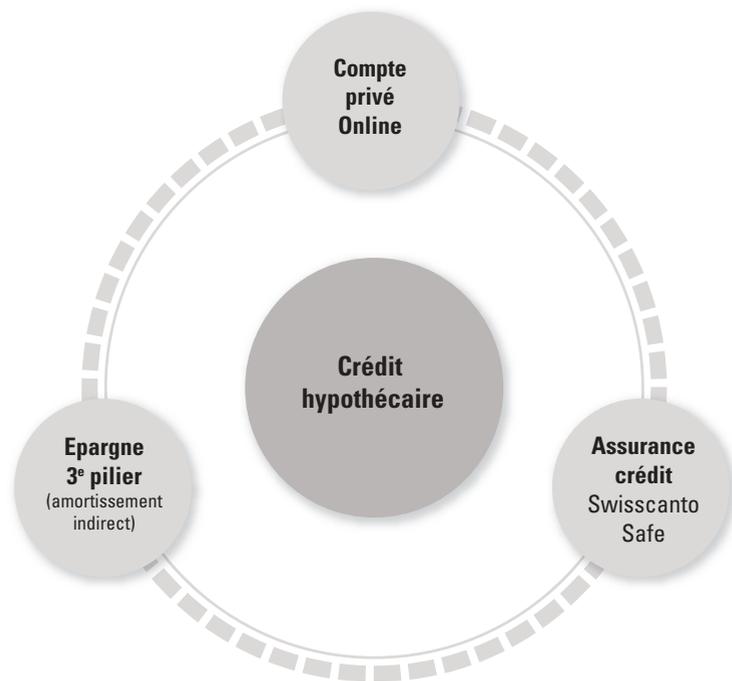


Du rêve à la réalité

Vous envisagez de construire, d'acheter ou de rénover votre propre logement? Vous souhaitez prochainement faire l'acquisition de la résidence ou de l'appartement de vos rêves?

Nous sommes à vos côtés pour vous aider dans vos démarches.

Nos conseillers se mettent à votre disposition pour élaborer un projet de financement respectant parfaitement votre situation financière et vous proposer un ensemble de prestations adaptées à vos attentes:



Le crédit hypothécaire

Nous examinons ensemble le modèle de prêt hypothécaire le plus adapté à votre situation. Compte tenu du contexte actuel du marché des capitaux, nous préconisons de souscrire

une hypothèque à taux fixe répartie en plusieurs tranches de durées différentes.

Le prêt hypothécaire à taux fixe, misez avant tout sur la sécurité

L'hypothèque à taux fixe vous protège contre une éventuelle hausse des taux d'intérêt et vous donne l'assurance de bénéficier d'une charge hypothécaire invariable tout au long de la durée choisie, en principe de 1 à 10 ans selon votre choix. Cette solution offre une protection contre la hausse des taux et vous permet de fixer une limite pour votre budget loyer.

Le financement

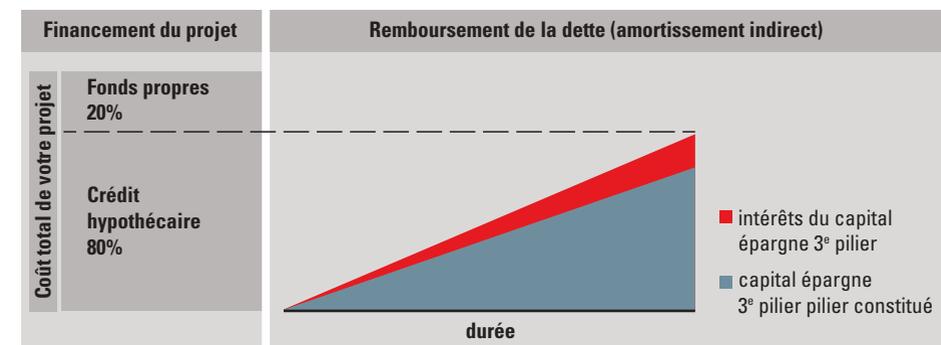
Dans le cadre de votre financement, vous bénéficiez d'un prêt en 1er rang (jusqu'à 80% de la valeur du gage) pour une résidence principale (70% pour une résidence secondaire) en complément de vos fonds propres qui doivent correspondre au moins à 20% du total de l'investissement (30% pour une résidence secondaire).

L'amortissement

Dans le cas d'un emprunt pour l'achat d'une résidence principale, nous préconisons l'amortissement indirect de votre dette. Cette solution vous permet des économies fiscales. Il y a amortissement indirect lorsque le débiteur ne rembourse pas directement son emprunt hypothécaire, mais qu'il effectue des versements sur son *compte de prévoyance épargne 3^e pilier*. Ces avoirs seront dans ce cas affectés au remboursement de l'hypothèque.



Outil de calcul de votre financement en ligne
www.bcvs.ch
 -> rubrique clientèle privée
 -> outils de calcul



La prévoyance liée à votre prêt hypothécaire

Financer la construction ou l'achat d'un logement nécessite une planification de son avenir financier et également d'anticiper les éventuels écueils auxquels vous pourriez

être confrontés. Grâce à nos solutions de prévoyance, vous pouvez envisager l'avenir avec sérénité.

Compte épargne 3

Lors de l'acquisition d'un logement, vous pouvez utiliser votre capital *Epargne 3* en fonds propres. Vous avez aussi le choix d'utiliser votre *compte Epargne 3* pour l'amortissement indirect de votre dette hypothécaire. Vous bénéficiez ainsi de déductions fiscales sur le montant versé annuellement.

Les avantages d'un *compte Epargne 3*:

- Taux d'intérêt préférentiel
- Versements flexibles: vous versez la somme que vous souhaitez au moment de votre choix
- Imposition réduite au moment du versement
- Déduction fiscale des montants versés jusqu'au montant maximal admis par la loi.



Outil de calcul Prévoyance et Impôts
www.bcvs.ch
 -> rubrique clientèle privée
 -> outils de calcul

Assurance-crédit Swisscanto Safe

L'assurance d'un capital en cas de décès permet de garantir aux survivants le remboursement de votre crédit.

Vous assurez ainsi un haut niveau de sécurité financière. Le montant du capital assuré en cas de décès est calculé en fonction du montant

résiduel du crédit. En cas d'amortissement, la prestation assurée diminue conformément aux indications fournies par l'institution octroyant le crédit.

Dans le cadre des prestations assurées, l'assurance-crédit *Swisscanto Safe* prend en charge le remboursement du crédit et le paiement des intérêts.

Avec une rente d'incapacité de gain, vous couvrez les frais courants tels qu'amortissement du crédit et paiement des intérêts. Vous assurez ainsi le financement de votre logement même dans des conditions difficiles. Le montant de la rente assurée est adapté à vos besoins personnels.

